

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 avril 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 883)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 162

présenté par
M. Ciotti

ARTICLE 11

À la fin de l'alinéa 15, supprimer les mots :

« ou le binôme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.